

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES SITES

Séance du 10 Octobre 1974

Site : Forêt domaniale de Fontainebleau

Rapporteur : M. de BERGFVIN

OBJET : Construction d'un bâtiment sanitaire

Le rapporteur propose de donner un avis favorable au projet de construction d'un bâtiment sanitaire sur un terrain appartenant au Club de Boules situé en forêt domaniale de Fontainebleau.

Cet édifice de faible importance n'apparaît pas être une véritable atteinte au site.

La Commission des Sites après un bref échange de vue donne un avis favorable à ce projet, en précisant que la décision en revient à l'autorité ministérielle.

LE PRESIDENT,

M. MOSSER

Pour ampliation  
Le Chef du Service de l'Action  
Economique et Sociale

  
R. HARDY

